

## PAUL COLOMB

Le violoncelliste Paul Colomb grandit sur la côte atlantique, entre la petite cité médiévale de Guérande et le port industriel de Saint-Nazaire. Un décorum à l'image de son quotidien qu'il partage entre l'étude de la musique de chambre et les scènes rock.

Son parcours l'emmène à Nantes puis à la Haute Ecole de Musique de Lausanne. Il en sort diplômé en 2013, dans la classe du concertiste François Salque.

Il reçoit le Prix du Public des Icart Sessions 2019, dans l'émission *Ocora, couleurs du Monde* sur France Musique.

En janvier 2024, à l'occasion de la Folle Journée de Nantes, est sorti un album sur le label Mirare dont Paul a composé toutes les musiques, écrites pour cinq violoncelles et bandes électroniques. Le projet *Bleue Quintet* présente un mélange entre la culture de la musique de chambre et la production électronique.

Il co-fonde également le Duo Brady avec la violoncelliste Michèle Pierre. Leur premier album *Plaines* sort en octobre 2020. Le Duo Brady réalise lors du second confinement le documentaire *Et le violoncelle dans tout ça ?*, recueil de témoignages de violoncellistes impacté.e.s par la crise sanitaire. Le film est relayé par Télérama, France Musique, Europe 1, Mediapart... Le Duo Brady est finaliste Jazz Migration 2021.

Paul Colomb est membre du trio *[Elles]* avec Sandra Nkaké et Jî Drû, ainsi que du quintette de Daniel Mille avec lequel il accompagne Jean-Louis Trintignant. Le disque Trintignant/Mille/Piazzola a reçu le Grand Prix de l'Académie Charles Cros. Il se produit et enregistre des disques aux côtés de Diego Imbert, André Ceccarelli, Murcof, Hélène Bohy, *Form*, *Miroirs Etendus*, *Tribe From The Ashes*, *New*, *la Comédie Musicale Improvisée*, Mathias Duplessy... Il collabore régulièrement avec l'Orchestre de Violoncelles de François Salque.

Paul Colomb tourne sur les quatre continents et enseigne, notamment à la Bangalore School of Music en Inde en 2012. Il intervient régulièrement — aux côtés des Concerts de Poche et du Ponton des Arts — auprès de publics « empêchés » : EPHAD, centres pénitentiaires, hôpitaux psychiatriques, écoles, centre de demandeurs d'asiles...